

AFFAIRE N°23. - Autorisation de passer un marché avec les Etablissements LUCIEN JOSEPH et ROLAND DE VILLECOURT pour la fourniture de diverses denrées alimentaires nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le deuxième semestre 1971.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser de passer un marché avec les Etablissements LUCIEN JOSEPH ET ROLAND DE VILLECOURT pour la fourniture de :

- Fromage à tartiner....7 000 boîtes à 61 F.....427 000 F

IMPUTATION BUDGETAIRE : Chapitre 459 - Article 601 -

nécessaire au fonctionnement des cantines scolaires pendant le deuxième semestre 1971.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

x

x

x

*Approuvé
Saint-Jeans, le 15 Octobre 1971
Pour le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
Ch. Kersch*